

En quelques mots...

VIVE 2024 !

Au nom de l'équipe municipale au complet, élus et personnels, permettez-moi de vous adresser nos vœux les plus sincères. Que vous soyez habitants de longue date ou nouveaux venus dans notre commune, votre engagement envers notre terre et notre mode de vie rural constitue un socle commun qui nous unit.

Nos agriculteurs, de moins en moins nombreux, sont les gardiens de notre patrimoine agricole, nourrissant nos familles et préservant nos traditions.

Aux néo-ruraux qui ont choisi de rejoindre notre commune, nous souhaitons la bienvenue. Votre arrivée apporte une nouvelle dynamique. Votre amour pour la nature, votre volonté de vivre en harmonie avec l'environnement et votre désir de renouer avec des valeurs plus simples sont des atouts précieux. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour faciliter votre intégration.

Souhaitons que cette nouvelle année soit l'occasion de renforcer ces liens et de favoriser les échanges entre tous les membres de notre commune. Les diverses associations que comprend notre commune sont des lieux privilégiés dans lesquels nous avons la possibilité de créer une synergie positive, qui profite à tous.

Que notre commune rurale reste un lieu où il fait bon vivre, un territoire où les traditions sont préservées et où l'innovation est encouragée. Ensemble, nous pouvons construire un avenir prometteur pour nous tous, dès aujourd'hui et pour les générations futures.

Jean Lachet



CAMBOULAZET

2024

« Pour ce qui est de l'avenir,
il ne s'agit pas de le prévoir, mais
de le rendre possible »



VOEUX

Vœux 2024



LA LETTRE AU PÈRE NOËL

Comme tous les ans, le père Noël a installé une boîte aux lettres à la mairie pour les enfants qui souhaitent lui envoyer un courrier. Il nous a fait part de sa satisfaction, il a reçu beaucoup de gentilles lettres, certaines accompagnées de friandises, il remercie tous les enfants et les parents qui les ont accompagnés dans la démarche. Sans nul doute, il reviendra l'année prochaine !



Baptiste et Jeanne



Enaya



Alban

Etat Civil 2023

Naissances :

Julian HOUBRONNPORTEFAIX	Né le 5/01/2023	Lot Bounafouzen
Lya BOUDES	Née le 04/08/2023	Noyès
Maxence GARRIC	Né le 20/09/2023	Lacombe

Mariages :

BERNIER Nathan/ PY Sandra	Le 25/03/2023	Lacombe
COURTIAL Thierry/MURAKAMI Koharu	Le 04/08/2023	Camboulazet

Décès et inhumations :

VABRE François	le 27/03/2023	Lacombe
DOMERGUE Nicole	le 14/08/2023	La Gardie
RECH Henri	le 12/11/2023	Pruns
BOUDES Simone	le 23/01/2023	Les Tavernes
BOUTONNET André	le 12/02/2023	Les Jonquières
GENIEZ Jack	le 03/04/2023	Narbonne
DALBIN Roseline	le 02/06/2023	Onet le Château
BOUBAL Geneviève	le 19/03/2023	Rodez
CARRIERE Michel	le 12/08/2023	Baraqueville
CANITROT Alain	le 16/10/2023	Valady
GOMBERT Christiane	le 27/12/2023	Millau

Inauguration d'une vitrine d'objets d'art et conférence sur l'église de Camboulazet le 16 décembre 2023

L'inauguration des objets d'art religieux de l'église le 16/12 a connu un franc succès. M. Daniel MARTY, absent pour des raisons de santé, a transmis son travail de recherche à son ami et confrère M. Pierre LANSON de la société des lettres des arts et des sciences. Ce dernier a animé la conférence avec brio. Un exposé très enrichissant qui a mis en avant l'histoire de notre église, son évolution au cours des temps et les richesses qu'elle renferme, comme ses vitraux, ses gargouilles, sa tribune, et ses objets sacrés. En accord avec Daniel Marty, la mairie envisage de faire imprimer un petit opuscule du contenu de cette conférence. L'inauguration s'est faite en présence d'élus de communes voisines et de représentants de l'Etat, la Région, le Département et le Pays Ségali.



Loi A.P.E.R.

Accélération de la Production d'énergies Renouvelables

Cette loi date du 10 mars 2023. Elle prévoit la mise en place d'une planification accélérée des énergies renouvelables sur tout le territoire français.

L'idée première, semble-t-il, est de s'appuyer sur l'échelon communal pour définir des zones favorables à l'accueil de projets d'énergies renouvelables, principalement photovoltaïque, éolien et de méthanisation.

Il s'agit donc, pour les municipalités, de proposer des zones jugées préférentielles et prioritaires par les communes. Sachant que ces zones ne sont pas exclusives ; d'autres projets peuvent, en effet, être autorisés hors de ces zones.

Enfin, ces zones pourront être incluses dans les documents d'urbanisme.

Avant de prendre les décisions que l'Etat nous demande, le conseil municipal a décidé de consulter l'ensemble de la population communale pour l'informer, d'abord, et pour recueillir son opinion de tous.

Dans un second temps, le conseil se prononcera sur ces zones.

**VOUS ETES DONC TOUS INVITES
A LA REUNION PUBLIQUE LE
JEUDI 25 JANVIER 20H30 SALLE
DES FETES DE CAMBOULAZET**

Pour cette réunion nous avons sollicité la collaboration de M. Mikaël Soulié (P.E.T.R.), spécialiste en énergies renouvelables.

ETUDE DES OPPORTUNITES PHOTOVOLTAÏQUES SUR LA COMMUNE DE CAMBOULAZET

Dans le cadre d'un accompagnement du SIEDA une étude sur la rentabilité photovoltaïque a été réalisée dans le courant de l'année 2023 sur les bâtiments de la commune.

Le potentiel de production de nos toitures pourrait atteindre 180kwc (Puissance électrique) ; ce qui correspondrait à un taux d'autoconsommation de 5% si nous utilisons cette production pour nos besoins en électricité.

Une version optimisée a mis en avant qu'une surface de 72m2 permettrait une production annuelle de 22 430 kwh avec 15 kwc installés. Cette puissance installée générerait un taux d'autoconsommation de 35% (% d'énergie autoconsommée par rapport à la production) et permettrait d'effacer 30% du budget d'électricité de notre collectivité.

L'étude a mis en avant le seuil de rentabilité dans le contexte économique actuel ; un projet de cette taille a pour l'instant un amortissement un peu long ; le cadre de cette étude permettra à la Commune de rester attentive aux évolutions dans l'avenir pour saisir l'opportunité de ce projet vertueux.



QUALITE DES EAUX DE BAINNADE A VERSAILLES

« Les communes de Camboulazet, Centrés et Sainte Juliette sur Viaur, travaillent ensemble pour sécuriser la qualité des eaux de baignade sur le site de Versailles, bien connu de tous, et ainsi prévenir tout risque sanitaire pour nos concitoyens (petits et grands) qui fréquentent cet espace.

Dans ce cadre, une dynamique est engagée avec l'EPAGE Viaur sur :

- La mise en défens des cours d'eaux, les propriétaires seront contactés

- Le volet agricole, via l'opération volontaire Agri Viaur :

Animations, communication et accompagnement technique (diagnostics individuels, rencontres en coin du champ, essais et suivis de parcelles) et thématiques abordées en lien direct avec les pollutions de l'eau : gestion des effluents d'élevage, gestion de la fertilisation et couverture des sols (limitation de l'érosion)

- L'assainissement, via l'accompagnement de la réhabilitation de l'Assainissement Non collectif (en lien avec le contrat rivière Viaur III et les communautés de communes), et un travail sur les risques liés à l'assainissement collectif.

Nous souhaitons partager ce travail et cet objectif avec tous afin que chacun puisse participer à l'amélioration de notre cadre de vie et aux usages de l'eau sur notre territoire. »

Article de L'Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin Viaur (EPAGE VIAUR)



Photo DBG

SECURITE SUR LA ROUTE DE CAMBOULAZET A PRUNS Sortir du lotissement de Bounafouzen est parfois périlleux

A hauteur de ce carrefour la vitesse sur la départementale D 507 est limitée à 50 km/h. Hélas cette vitesse n'est pas toujours respectée. Pour améliorer la sécurité, la municipalité a demandé aux services départementaux de proposer des solutions.

Dans un premier temps il a été décidé de mettre en place une chicane (non définitive) afin de vérifier si elle pouvait amener une réduction de la vitesse. Ce dispositif a été doublé d'un relevé de vitesse dont voici les résultats :

AVANT LA MISE EN PLACE DE LA CHICANE

Vitesse moyenne enregistrée :

Sens Camboulazet/ Tayac : **58km/h**

Sens Tayac/ Camboulazet : **59km/h**

Excès de vitesse :

Sens Camboulazet /Tayac **80%** de véhicules à + de 50km/h

Sens Tayac/ Camboulazet **82%** à + de 50km/h

AVEC LA CHICANE

52km/h

54km/h

63% à + de 50km/h

67 % à + de 50 km/h

Enfin on relève que **15%** des véhicules passent à plus de **65 km/h** avec la chicane, contre **69** km/h sans chicane. **Ces véhicules constituent un réel danger.**

En conclusion provisoire car la réflexion continue, on peut noter que la mise en place d'une chicane améliore la sécurité même si ce n'est pas totalement satisfaisant. D'autres solutions sont à l'étude, comme par exemple une chaussée surhaussée. Mais aucune mesure n'est parfaite et ne remplacera jamais l'attention de chacun pour sa vitesse, dans le seul objectif de sa sécurité et de celle des autres. Une nouvelle disposition de la chicane devrait être installée en vue d'un nouveau test, le mercredi 17 janvier. En tout état de cause, la sécurité de tous les habitants reste une de nos préoccupations premières.

Tri des emballages et des papiers : les erreurs à ne pas commettre !

Depuis deux ans, les Aveyronnais déposent l'ensemble de leurs emballages en carton, papier, plastique, acier et aluminium dans la poubelle jaune. Une fois collectés, ces déchets d'emballages et de papiers sont acheminés vers ECOTRI, le centre de tri départemental basé à Millau pour être séparés par matière avant leur expédition vers des usines de recyclage.

Malgré des consignes de tri plutôt bien intégrées par les habitants, certaines erreurs circulent quotidiennement sur les tapis du centre de tri. Ces erreurs représentent 21% du flux entrant, soit un poids moyen de 13,6 kg par habitant et par an.

Point sur les principales erreurs de tri et leurs conséquences :

Les déchets inflammables : les batteries, les piles, les appareils électriques et électroniques, les bonbonnes de gaz, les téléphones portables présentent un risque majeur d'incendie ou d'explosion

Les déchets coupants / tranchants : le verre cassé, les rasoirs, les cutters, les outils de bricolage présentent un risque de coupures et de blessures des agents

Les déchets hygiéniques et piquants : les seringues, les perfusions, les poches médicales, les masques souillés, les mouchoirs en papier, les couche-culotte, les tampons et serviettes hygiéniques, les pansements, les compresses risquent de contaminer les agents par des virus ou bactéries engendrant des conséquences graves sur leur santé.

Les déchets longs ou volumineux : les câbles électriques, la ficelle agricole, la rubalise, les films de palette, les tuyaux d'arrosage, les sangles, les bâches, les rouleaux de tapisserie, les grands cartons et les tubes, les balais, les parapluies, les pneus provoquent des blocages et des pannes. Ils dégradent également les convoyeurs ou tapis du process mécanique, obligeant un arrêt des machines durant plusieurs heures.

Les textiles : les couvertures, les coussins, les chaussures peuvent occasionner des pannes de machines par les bourrages provoqués dans certains équipements de séparation de la chaîne de tri.

Les produits dangereux (soude, acide, produits décapants, produits chimiques toxiques, acides ou solvants...) : contiennent des substances dangereuses pour la santé et l'environnement. Ils sont à l'origine de brûlures sérieuses des agents ou de pollution.

Pour rappel, ces déchets pourraient facilement être orientés vers les filières appropriées grâce à la vigilance et au civisme des habitants dans leur geste de tri. En effet, ces déchets peuvent être pris en charge en vue d'être recyclés, valorisés ou traités dans des filières dédiées quand ils sont apportés en déchèteries, ou dans des points de collecte spécifiques (magasin, pharmacie, borne textile, etc.).

Chaque mois, une caractérisation (prélèvement d'un échantillon de collecte) est effectuée pour chaque collectivité adhérente au SYDOM afin de quantifier le contenu des sacs jaunes de chaque territoire et de définir notamment la part de ces erreurs de tri. Cette caractérisation permet d'appliquer un tarif spécifique selon la qualité du tri de la collectivité afin d'encourager les bonnes pratiques.

*Syndicat Départemental des Ordures Ménagères
<https://www.sydom-aveyron.com>



LA VIE ASSOCIATIVE

Le Comité des Fêtes de Camboulazet

Le comité des fêtes de Camboulazet vous souhaite une belle et heureuse année 2024 !

L'année 2023 fut riche pour l'ensemble des bénévoles avec, au mois de juin, une soirée théâtre et le feu de la Saint Jean à Pruns, mais surtout avec le retour de la fête de la truite à Versailles !

Malgré un temps quelque peu capricieux, le marché gourmand organisé le samedi 5 août a vu une belle fréquentation pour une première édition ! De quoi motiver les bénévoles qui étaient nombreux le jour suivant pour servir la truite aux nombreux gourmands venus profiter du cadre et de l'ambiance conviviale de cette belle fête !

A l'automne, la salle des fêtes de Camboulazet a fait le plein : le bal musette animé par Maxime et Vincent et la soupe au fromage étaient au programme de cette soirée qui fut un succès. L'assemblée générale organisée le 12 novembre fut l'occasion de se retrouver pour faire le bilan de l'année et commencer à évoquer les festivités de 2024.

Les membres du bureau et l'ensemble des bénévoles vous remercient chaleureusement d'avoir été au rendez-vous des animations qu'ils ont eu le plaisir à organiser. Rendez-vous en 2024 pour de nouvelles festivités !



CAMBOULOISIRS

Cambouloisirs, en 2023 42 bénévoles se sont succédés pour l'ouverture hebdomadaire du dimanche de 10h30 à 13h30, sans oublier la belote du soir à partir de 18h.

Les animations de l'année ont été rythmées par le repas des bénévoles en mai, puis par la retransmission de certains matchs de la coupe du monde de rugby, le beaujolais et pour finir nous avons été porteurs du Téléthon tout en étant bien épaulés par les autres associations de la commune.

Cambouloisirs vous souhaite une bonne année et vous attend à la salle des associations



Photo JL

Remise du chèque pour le Téléthon à Mme GLACET le 14/01/2024 par les membres de l'association Cambouloisirs au nom de toutes les Associations de la commune



Stage vannerie osier le 13/01/2024 initié par Chloé Diraison

Dégustation de spécialités Thaïlandaises, été 2023
Un grand merci à Anee et Bernard



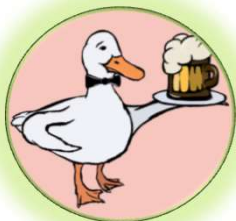
CLUB DE QUILLES

La saison ne va débuter que le dimanche **21 avril 2024** pour l'aspect sportif, en attendant il s'agit d'entretenir le matériel pour reprendre, dès que les beaux jours le permettront, l'entraînement !

En revanche pour la partie extra sportive, néanmoins très importante pour le club,

le « traditionnel repas au canard »

sera bel et bien organisé le week-end du **24 février à la salle des fêtes du village**.



Merci de réserver cette date et venir en nombre soutenir les quilleurs de Camboulazet.

Nous vous souhaitons un très beau début d'année 2024 !

CAMION PIZZAS

Le camion pizzas est installé à Camboulazet **uniquement le 1^{er} vendredi de chaque mois à partir de 18h**

Réservations :

☎ 06-69-12-04-02

Le relais paroissial de Camboulazet

Comme nous vous l'avons annoncé lors du dernier Mairie info, le père MANOJ a été nommé sur les 2 paroisses du pays Ségali (Saint Bernard en Ségala et Notre-Dame du Haut-Ségala).

C'est avec une grande joie que nous l'avons accueilli durant la journée du 4 octobre.

Entouré de paroissiens, le curé a pu échanger librement avec une trentaine d'habitants de Camboulazet.

De plus, après un repas convivial, le père Manoj a visité des malades.

Une expérience, qui, nous l'espérons, sera renouvelée le plus souvent possible.

Nous sommes également ravis de vous convier à notre **traditionnel quine**.

Grâce à la présence de nombreux participants et aux dons des habitants de notre paroisse, cette manifestation est toujours un franc succès.

Elle est organisée au profit du relais de Camboulazet pour couvrir les frais de fonctionnement et d'entretien (assurance, chauffage...).

Nous vous attendons nombreux



le dimanche 11 Février à 14h,

salle des fêtes de Camboulazet !

« Le bonheur se bâtit de tout-petits riens. Que cette nouvelle année rime avec joie au quotidien »

Bonne et heureuse année 2024 !

L'équipe du relais paroissial de Camboulazet

CAMBOU TRAIL

Téléthon 2023

Départ du 21 km



Podium masculin du 21 km



Podium féminin du 10 km



Le téléthon 2023 nous laissera de très bons souvenirs : une belle affluence, pas de pluie, quelques égarés... et beaucoup de sourires.

Merci à tous les bénévoles qui se sont joints à CAMBOU TRAIL pour nous aider et veiller à la sécurité de chacun. Nous n'oublions pas nos partenaires et leur précieuse contribution.

L'année prochaine, CAMBOU TRAIL proposera à nouveaux ces deux épreuves sportives pour le téléthon le samedi 30 Novembre. Certainement, nous ferons à nouveau appel à votre aide, à vos talents et à votre bonne humeur.

Mais avant cette date, nous vous donnons rendez vous le 4 Aout à Versailles. CAMBOU TRAIL va reconduire pour la 3eme année la Ronde du Roi ? qui sait.. avec une nouvelle épreuve??

Bonne années 2024 et bonne santé



TEMPS RETROUVÉ

Le club « Temps Retrouvé » qui compte 108 membres, organisait son Assemblée Générale le samedi 18 novembre. Une messe, célébrée par le Père Manoj, débutait notre rencontre.

La quête proposée au cours du repas, pour soutenir Audrey GUINGOYON notre filleule des Philippines, nous a permis de récolter la somme de 367.20 € : un chèque de 500 € a été envoyé à l'association « Soutien Enfance Philippines ».

La « Compagnie du Théâtre à Moudre » avec sa pièce : « Le coupable est dans la salle » nous a aidé à clôturer cette journée d'échanges et d'amitié.

Lettre de Audrey

Chère Mme. Bernadette Mazenq

Bonne journée!

Comment vas-tu? Comment va ta famille! J'espère qu'ils vont tout bien.

Noël approche et j'espère que vous êtes prêt. Préparons nos cœurs pour Noël ! Notre 2ème année approche, et après ça, je suis tellement excitée, car c'est notre fête de Noël ! Je n'ai pas encore de projets de vacances, mais je suis sûr que je passerai mon temps libre en vacances avec ma famille.

Je suis tellement reconnaissante pour ce cadeau de Noël que vous m'avez offert. Je dépenserai cela pour Noël et d'autres dépenses scolaires.

Merci, que Dieu vous bénisse, prenez soin de vous et joyeux Noël.

Amour, Audrey R. Guingoyon



Galette des Rois 12/01/2024



**- Jeudi 25
Janvier : 20h30**
**Réunion
publique Loi
APER**
**Salle des fêtes
Camboulazet**

**- Lundi 29
Janvier 20h :**
**Réunion du
Conseil
Municipal**

**- Dimanche 11
Février 14h**
**Quine du Relais
paroissial de
Camboulazet**
**Salle des fêtes
de Camboulazet**

**- Samedi 24
février 20h :**
**Repas canard
organisé par le
Sport Quilles**

ALLUR - Agence de Labellisation des Lieux Unique de Rencontre

Nous avons été contactés par la Compagnie Sputnik , représentant de l' association ALLUR qui souhaite aller à la rencontre de nos habitants afin de mettre en avant les initiatives, les lieux et les évènements qui permettent de nous réunir sur notre commune .

Pour cela, ils traverseraient notre commune sur 1 à 2 jours en vélo/roulotte en proposant différentes animations par le biais et l'aide de nos associations sur les différents points de rencontre. Chacun d'entre nous, petits et grands, pourra accompagner ce cortège festif tout au long de leur parcours.

Une réunion d'information sera organisée ce début d'année pour la mise en place de ce projet.

Nous comptons sur la participation d'un maximum d'association pour mener à bien ce moment de rencontre.

Les premiers flocons de neige janvier 2024



Photo MA

MAIRIE DE CAMBOULAZET

Horaires d'ouverture :

Lundi et Jeudi 9h-12h

Mardi et Vendredi 9h-12h et 14-18h

Mercredi matin (semaines paires) 9h-12h

Samedi 10h-12h (semaines paires permanence élus)

FERMETURE AU PUBLIC LES LUNDI ET JEUDI APRES-MIDI

 05-65-69-02-42 mail : contact@camboulazet12.fr

Site internet : www.camboulazet12.fr

Tél Maire : 06-30-53-89-50